

LE RABANT



TRES BONNE LECTURE A TOUTES ET A TOUS

Octobre 2016

La charte de l'élu local

Loi du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité ;
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier ;
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote ;
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins ;
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions ;
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné ;
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

**Un grand merci à toute l'équipe du RABANT
d'avoir contribué à l'édition de ce numéro.**

Chères Ranruptoises, chers Ranruptois,

Les travaux avancent, et le projet de déplacement de la mairie va démarrer cet automne, ainsi que celui de l'aire de jeux.

L'Association du Patrimoine de la Climontaine se transforme et s'agrandit pour réaliser de beaux projets ensemble avec nos villages voisins. Le comité d'animation a vu le jour. Je me réjouis de ces nouveautés, et vous invite à adhérer et à vous engager dans ces associations afin de participer à la vie de notre village.

La commune doit faire face à de plus en plus de charges et est régulièrement sollicitée pour de nombreuses demandes. Le Conseil Municipal fait donc de son mieux pour prioriser les dépenses, et assure une gestion responsable.

De même, l'investissement personnel de chaque habitant pour le bien commun, une « veille citoyenne » et une attitude responsable sont nécessaires pour éviter les dépenses inutiles et garder le cap sans hausse des impôts.

Ecrire le « mot du maire » n'est pas toujours chose facile... Drôle de période que nous traversons : l'individualisme, le repli sur soi, le clientélisme nous conduisent vers une régression de notre société. Cela est inquiétant pour les échéances électorales à venir...

La peur véhiculée au sujet d'une soi-disante perte d'identité ne me semble pas très heureuse. Depuis que la loi « NOTRe » se met en place (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), Ranrupt reste Ranrupt, la Communauté de Communes reste la Communauté de Communes, l'Alsace reste l'Alsace et la France reste la France. Ce n'est certainement pas le changement administratif de notre région avec l'application de la loi NOTRe et la création du Grand Est qui va nous faire perdre notre identité. L'identité, c'est ce qui fait que chacun de nous n'est identique à aucune autre personne. Qui peut donc bien nous l'enlever ? Personne, même si certains autonomistes y croient !

Nous devons construire et non détruire, avec nos différences. Il ne tient qu'à nous de nous battre comme nos aînés l'ont fait pour nous. Ayons en mémoire notre histoire, et travaillons à ne pas reproduire les erreurs de notre passé proche. N'attendons pas que les « politiques viennent d'en haut ». C'est nous, localement, ensemble, par territoire, qui devons construire le futur de nos enfants. Nous en avons les moyens.

La solidarité, le partage, le désir d'égalité et de liberté (liberté qui s'arrête là où commence celle d'autrui) devraient nous permettre de mieux vivre ensemble. Engageons-nous tous pour un projet commun dans l'intérêt général. Mettons-nous autour de la table et construisons l'avenir, sans intérêt personnel, mais juste pour le bien commun.

Je remercie le Conseil Municipal pour sa disponibilité, ainsi que les agents communaux pour leur travail. Merci également à Patrick Grohens d'avoir « repris du service » pour la relève de tous les compteurs d'eau, dont la facturation est désormais une compétence de la commune.

Bel hiver autour de la cheminée.

Thierry SIEFFER



MARIAGE

Thierry NEGRA et Carolle FOURRIER
se sont unis le 02 juillet 2016



ici accompagnés des deux filles de Carolle, native des Hauts-Bois



DECES

Anne EHRET est décédée le 28 juillet 2016

TRAVAUX

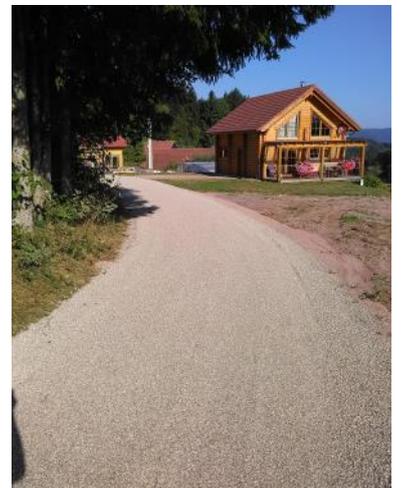
VOIRIES



Livraison de concassé permettant le rebouchage des trous, par les agents communaux, sur le chemin entre Stampoumont et les fermes des Charasses



Débroussaillage des rues et des chemins ruraux



Bi-couches sur le Chemin de l'Alhant à Stampoumont

Mise en place du procédé « bi-couches » Rue de Mettimpré



Quelques accommodages
sur le Chemin du
Chauffour
à Stampoumont.

Ce chemin sera prioritaire
dans les travaux de voirie
prévus en 2017.

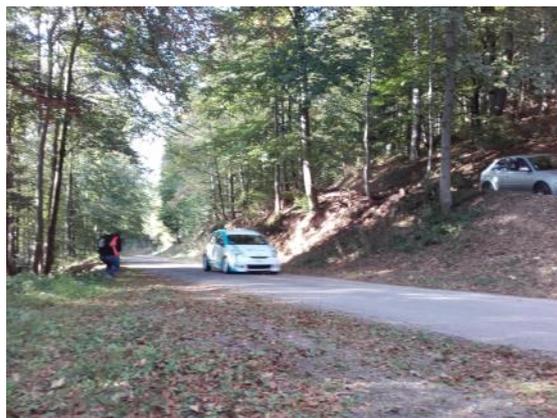


Curage du fossé et installation d'une buse
Rue de la Gasse



Route barrée

Mardi 11 octobre, sur la Route du Sapinot, entre Colroy la Roche et Stampoumont, l'ASA d'Alsace (Association Sportive Automobile) a sollicité l'autorisation des deux communes pour organiser des essais privés de voitures de compétition pour la préparation de la finale des rallyes.



ECLAIRAGE PUBLIC



Le Conseil Municipal a décidé d'engager un programme de réduction de la consommation d'énergie au niveau de l'éclairage public par l'installation d'abaisseurs d'intensité au niveau des armoires d'éclairage public.

La dépense est de 10 060,00 € HT, subventionnée à hauteur de 80 % par le Pays Bruche Mossig Piémont dans le cadre du Programme TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) et par l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

EGLISE



Réfection des plafonds de la sacristie et de la salle située à droite de l'entrée principale.

Visite périodique de la commission de sécurité ; présence des services de la gendarmerie nationale, du SDIS du Bas-Rhin (Service d'Incendie et de Secours) et Mr Ruggero, représentant le conseil de fabrique.



AIRE DE COMPOSTAGE

Avec la participation des emplois jeunes et de l'agent communal



Dans un premier temps, et pour apprendre le fonctionnement du compostage, seuls les déchets verts issus des espaces verts publics sont déposés à cet endroit.

Nous avons en projet d'ouvrir ce composte à tous les habitants à travers une campagne éco-citoyenne

DEFIBRILLATEUR

Le défibrillateur qui était jusqu'à présent dans le hall d'entrée de la mairie vient d'être installé à l'extérieur du bâtiment .

La dépense de 1051,20 € a été subventionnée à hauteur de 438,00 € par la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche.

Il sera ainsi accessible à tous et à chaque instant.

Une formation a été organisée le samedi 17 septembre à la salle des fêtes ; une nouvelle sera programmée (dans l'espoir de sensibiliser de nouvelles personnes)



POUBELLES



Faut-il rappeler les consignes de tri ??

Continuellement, des objets sont déposés autour des conteneurs... ces incivilités sont déplorables, c'est pourquoi nous appelons au civisme et au respect de chacun.



Tout finit par se savoir, les murs ont des yeux...

ACCESSIBILITE DES BATIMENTS



Installation de rampes au presbytère

Inauguration de l'orgue

Dimanche 24 avril 2016

Messe d'inauguration avec bénédition de l'orgue

présidée par le Chanoine F. Geissler
avec la participation de la chorale de la
« Communauté de Paroisses des sources
de la Bruche »,
de la chorale « St Léger » de Munster
et Sébastien Hulard à l'orgue.



Concert inaugural et présentation de l'instrument

par Richard Dott, facteur d'orgues,
et Marc Baumann, organiste titulaire
des grandes orgues de la Cathédrale
de Strasbourg,

avec la participation de Pauline Haas
(harpe) et de Thomas Bloch (orgue de
cristal)



Merci à toutes les personnes qui ont œuvré
pour que cette journée soit une réussite !

Orgue de cristal



Journée intergénérationnelle

Ce fut une matinée pleine de surprises et de rigolade.

Alisée Couteliez et Kamille Wagner, toutes deux en service civique à l'espace seniors de Molsheim avaient préparé cette rencontre à la salle des fêtes de Ranrupt. Les enfants de l'école, sous la houlette de leur enseignant M. Guillin, étaient ravis de cette matinée récréative avec quelques séniors présents. C'était un moment de partage avec un atelier de patois, l'histoire du tablier racontée par Francine, un jeu de mime ainsi que le fameux jeu de la mémoire.....Pas si facile que ça !

Nous avons également passé un moment à l'extérieur pour y jouer au jeu de chamboule tout et un jeu d'adresse. Mais avant de sortir nous n'avons pas oublié le goûter à 10 h.



Vide grenier

Malgré une météo très capricieuse, plus d'une trentaine d'exposants était présente au 9ème vide grenier le dimanche 19 juin organisé par l'Association du Patrimoine de la Climontaine pour exposer diverses choses et passer une belle journée à Ranrupt.

Café chaud et croissant dès 6h30 puis merguez, saucisses, lard et frites dès 10h.

Le tournoi de rampeau a à nouveau fait le plein, avec cette année, des lots offerts par l'Auberge du Climont, les Confitures du Climont, la Ferme Auberge du Promont, les Poteries Ehret et Veyret de Ranrupt et la Boulangerie Claulin de St Blaise, nous les remercions vivement pour leur participation à nos manifestations.

Fête de la musique



Une belle soirée musicale éclectique avec une affiche un peu osée...

Merci aux musiciens qui sont venus jouer et chanter gratuitement pour notre première Fête de la Musique.

Finale de l'Euro



Le dimanche 10 juillet, une soixantaine de personnes ont suivi la finale de l'Euro à la salle des fêtes grâce aux équipements du cinévillage.

Ambiance et drapeaux tricolores étaient de la partie...

Scierie



La scierie était ouverte tous les dimanches
du 15 juin au 15 septembre
de 14h00 à 17h00.

Un grand merci à Vincent, toujours aussi
passionné et dévoué, qui a assuré
bénévolement toutes les visites.

Chantier concerté

L'année dernière, nous avons effectué avec l'Association Forestière de la Vallée de la Bruche et la COSYLVAL un chantier concerté sur une surface de 7 hectares de forêts privées avec une quarantaine de propriétaires sur la commune de Ranrupt. Malgré ses imperfections, ce chantier a été une belle opération, très positive, tant pour la filière bois que pour la forêt privée et donc pour la commune à travers ses paysages, ses habitants, son cadre de vie...

C'est pourquoi nous réitérons cette démarche, avec la volonté d'améliorer la gestion et l'exploitation des surfaces concernées.

Dans un but de gestion durable et de sylviculture continue dans les forêts privées, il est important que ces opérations déjà reconnues se démocratisent et se développent pour l'intérêt de tous.

L'objectif est de permettre aux propriétaires forestiers de mieux valoriser leurs petites forêts en regroupant les interventions sur plusieurs parcelles. Ceci leur permettra de mobiliser un volume de bois facilement commercialisable et d'avoir un revenu continu et régulier, tout en conservant le peuplement forestier et en limitant le dérèglement climatique. Par ailleurs, le renouvellement naturel du peuplement proposé par cette méthode limitera les coûts liés à la plantation et aux dégagements.

L'adhésion et la participation des propriétaires forestiers à ces chantiers nous paraît être une attente légitime, comme une certaine forme de reconnaissance, compte tenu des investissements importants réalisés par la commune en leur faveur.

Qu'elle soit privée ou publique, la forêt est un bien commun et doit donc être gérée à ce titre. Il n'est pas judicieux de rechercher le maximum de profit en un minimum de temps, car cela provoquera forcément une dégradation de la ressource et des paysages et une baisse des revenus à long terme. Une méthode de sylviculture proche de la nature comme celle que nous vous proposons permet aux propriétaires de bénéficier d'un revenu stable tout au long de la vie du peuplement et de transmettre un patrimoine de valeur à leurs descendants, en protégeant les sols de l'érosion, en stockant le carbone et en filtrant notre eau. Une prise de conscience sur ce sujet est souhaitable, afin de tourner le dos à la spéculation qui nous mène dans une impasse.



Une réunion d'information sera organisée en novembre.

Cette présentation vous permettra de mieux comprendre l'intérêt d'une coupe d'éclaircie, sa mise en œuvre et la commercialisation des bois.

A votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Ranrupt, village fleur



Cette année encore, le fleurissement dans le village était très beau.

Merci aux agents pour leur implication et à tous les habitants pour l'embellissement de leurs maisons et jardins.



Merci à Cathy Valentin qui a arrosé et dorloté les fleurs du hameau de Stampoumont

Assemblée des villageois

L'aventure de l'Assemblée des Villageois" continue son bonhomme de chemin : lieu d'échange, de convivialité, de partage des idées dans un esprit démocratique et aussi temps fort pour des initiatives pour la vie de notre village : ciné village, achats groupés ...

Nous attendons vos idées, tous les premiers samedis du mois de 17 h à 18 h 30 à la salle des fêtes.

La prochaine assemblée aura lieu le 5 novembre.

En décembre, pas d'assemblée car ce sera le marché de Noël

En espérant vous voir nombreux en novembre ...

... et le 7 janvier? nous fêterons le 1er anniversaire de l'Assemblée.

Osterputz



Le samedi 16 avril était organisée la traditionnelle journée de nettoyage dans le village.

... on va dire que la météo pluvieuse a dû freiné les volontaires !

Merci aux bénévoles pour leur courage et leur contribution à rendre notre village encore plus beau...

Emplois jeunes



Cet été sept emplois jeunes ont été embauchés par la commune en qualité « d'emploi jeune ».

Estelle, Alexandre, Arnaud, Julien, Malo, Thomas et Tom ont réalisé de nombreux travaux dans le village :



Arrosage, débroussaillage, tonte, entretien des chemins (bois d'eau, rigoles,..), entretien de l'aire de jeux, mur en pierres sèches et peinture des rambardes au centre village.



La réunion de février commence par la projection des différentes vidéos retraçant la vie du Club en 2015. Un grand merci à Alfred pour les heures passées à la réalisation de ces diaporamas. L'après midi se termine avec des gâteaux, et carnaval oblige, par des beignets confectionnés par Julie.



Le 10 mars nous nous retrouvons tous au Restaurant du col de Steige pour déguster un excellent Couscous Royal et respecter ainsi la tradition de repas annuel du Club dans l'un des Restaurants faisant partie de la commune de Ranrupt. Fin mars nous avons visité avec quelques membres la confiserie des Hautes Vosges à Plainfaing

A défaut d'excursion, que nous avons malheureusement dû annuler suite à plusieurs désistements de dernière minute, le Club a offert du crémant et des crémantaises pour compenser cette sortie. Nous espérons pouvoir partir l'année prochaine.

Le 9 Juin les membres se sont retrouvés avec joie pour le traditionnel Loto. De nombreux lots ont ravi les joueurs.

En fin d'après midi, Georgette Benoit qui fêtait ses 85 ans, nous a offert un biscuit aux fruits le tout accompagné de crémant. Le Président lui a remis un bel arrangement.



Le 30 juin s'est tenue notre sortie pêche pour la deuxième année consécutive qui s'est déroulée à l'étang du Harcholet, par une belle journée et toujours avec le même succès. A l'année prochaine.

LE COMITE D'ANIMATION

A VU LE JOUR LE : 26/09/2016

C'est sous l'impulsion de la commune que s'est constitué le Comité d'animations de Ranrupt.

Pour l'instant, nous sommes 8 membres au sein de cette association :

- ★ André STAUDRE prend la présidence
- ★ Isabelle MATHIS assure le secrétariat
- ★ Francine Michel gère la trésorerie

Suivis de 5 assesseurs :

- ★ Rose-France Sieffer, Estelle Schnell, Agnès Cuny, Corinne Chall et Jacqueline Staudre.

Cette joyeuse équipe a pour objectif :

- * Dynamiser le village par le biais de plusieurs fêtes. Nous avons d'ailleurs déjà commencé avec la fête du vin nouveau qui aura lieu le 22 octobre à la salle des fêtes !
- * Organiser le marché de Noël avec les autres associations de Ranrupt ainsi que tous les bénévoles désireux de se joindre à nous et qui nous sont d'une grande aide ! La réunion s'est déroulée le 14 octobre.
- * Nous serons également à l'écoute de vos idées.

LE MOT DU PRESIDENT

La force d'une association et de son équipe, ce sont ses valeurs et le sens qu'elle donne à ses actions. C'est ce que nous nous efforcerons d'appliquer !

Notre projet s'appuie sur la participation de tous, de 0 à ... pas d'âge. Tout le monde peut apporter une petite pierre à l'édifice... Et c'est comme cela que notre village s'illuminera !

André Staudre



LE VIN NOUVEAU EST ARRIVE AU
COMITE D' ANIMATIONS DE
RANRUPT
VENEZ LE PARTAGER AVEC NOUS LE
SAMEDI 22 OCTOBRE A 19H
A LA SALLE DES FÊTES DE RANRUPT

Moyennant une petite contribution de 10 € p/adulte et
5 € p/enfant, nous vous convions à une soirée spectacle où
nous reproduirons la pièce de théâtre
« LA FAMILLE GROSBIDON »
jouée lors du repas de Noël des aînés, tout cela en dégustant
vin nouveau, noix et

bonne humeur !

N'OUBLIEZ PAS VOTRE CASSE
NOIX !!!



MERCI

A BIENTÔT

RESERVATION AU : 03.88.97.64.41

FETE DES VOISINS

Rue de la Lavrelle

Comment faire mieux, pour vous faire partager l'ambiance festive de ce rendez-vous annuel, que la traduire en quelques photos. Ce fut, une fois de plus un moment de convivialité, de bonne humeur et de rires.....

Jusqu'au bout de la nuit.....



Barbecue de quartier

C'est sous un très beau soleil et une grosse chaleur qu'a eu lieu le dimanche 28 août 2016 le barbecue de quartier de la rue de la Gasse et de Mettimpré. La bonne humeur était au rendez vous et vu la chaleur c'est l'eau et non pas l'alcool qui coulait à flot. Les plus téméraires ont tenté le tournoi de pétanque et l'ont réussi avec succès. Pendant ce temps les autres papotaient de tout et de rien abrités par de jolis parasols et les bons fou rire étaient également au rendez vous. C'est vers 19h que s'est achevée cette belle journée en espérant la reconduire l'année prochaine (rappelez vous toujours le dernier dimanche du mois d'août)

Jardinage d'automne

L'automne arrive, avec ses journées plus courtes et plus froides. L'hiver approche rapidement. Que doit-on donc faire pour son jardin en automne ? Le préparer pour l'hiver bien entendu !

Planter, repiquer, transplanter

L'automne est la saison idéale pour transplanter les arbres et repiquer les plantes car la terre est suffisamment humide, en raison des pluies régulières. Le sol étant encore tiède avec l'été qui finit et l'automne qui commence, les plantes ont encore le temps de s'adapter à un nouvel endroit et de former de nouvelles racines.

Les nouvelles plantes peuvent être repiquées à l'automne, sans aucun souci. C'est votre dernière chance avant l'hiver d'apporter une touche de couleur à votre jardin. L'automne est la saison idéale pour planter des roses, par exemple, avant les premières gelées.

Planter des bulbes

Vous pouvez également planter des bulbes en automne pour que leurs fleurs germent de terre avec l'arrivée du printemps et viennent colorer votre jardin. L'orientation est cruciale pour que ces hérauts du printemps puissent fleurir magnifiquement. Si la terre est fraîche et humide au printemps, elle peut être sèche et poreuse en été, durant leur période de dormance. Les bulbes doivent être plantés dans la terre à une profondeur d'environ deux ou trois fois leur taille. Le plantoir à bulbes GARDENA vous permet facilement de faire un trou suffisamment large et profond. Vous placez ensuite les bulbes dans la terre, leur extrémité pointue vers le haut, les recouvrez de la terre du plantoir et appuyez fermement.

Couper les plantes vivaces herbacées, arbustes et buissons

Lorsque les arbustes jaunissent, leurs tiges se courbent vers le sol ou commencent à flétrir, il est temps de les couper. En effet, les plantes commencent à ramener la sève vers leurs propres racines. Si elles ne sont pas coupées, elles risquent de dépérir.

Les arbustes et les buissons peuvent être coupés à environ un quart de leur taille. Cela varie toutefois selon le type d'arbuste ou de buisson. Vous trouverez davantage d'informations sur les étiquettes des plantes ou en vous renseignant auprès de votre jardinerie locale.

Tailler les haies

Il convient de tailler les haies une dernière fois en automne pour éviter qu'elles ne pourrissent avec l'accumulation d'humidité.

Coupez les haies à feuilles persistantes autant que possible en faisant attention à ne pas former de trou sinon elles ne repousseront pas en hiver et elles auront un aspect dégarni.

Débarrassez également les haies des feuilles d'arbres tombées sans quoi elles respireront mal, ne pourront pas absorber la lumière du jour et risqueront de pourrir.

Pelouses

En hiver, la pluie, le froid et le manque de soleil dégradent les pelouses. C'est pour cette raison qu'elles ont besoin d'être bichonnées avant que les grands froids n'arrivent. Lorsque les feuilles tombent en automne, elles doivent être régulièrement ratissées de la pelouse. Si vous les laissez, la pelouse manquera de lumière, ce qui favorisera la formation de parcelles sèches marron et également de mousse. Tondez votre gazon pour la dernière fois vers le début du mois de novembre. Veillez à ne pas le tondre à une hauteur inférieure à 5 cm car un gazon plus long absorbe mieux une faible quantité de lumière. Il résistera mieux aux mauvaises herbes et à la formation de mousse.

L'utilisation d'un engrais d'automne est également conseillée. Les engrais d'automne contiennent généralement peu d'azote et beaucoup de potassium. Cette quantité de potassium permet de renforcer le gazon et d'améliorer sa résistance au gel. En automne, évitez d'utiliser des engrais pour pelouse traditionnels car leur teneur élevée en azote est telle que le gazon pousse plus vite, ce qui augmente le rend plus sensible au gel.

Naturellement, voici quelques autres petits gestes à ne pas oublier pour anticiper les premières gelées :

- Les massifs fleuris, roses et autres plantes qui résistent mal au gel doivent être recouverts de brindilles de bois ou de feuilles ou encore emballées dans du papier bulle ou un matériau similaire.
- Déterrez les bulbes d'été comme les dahlias et conservez-les dans un carton bien aéré, dans votre cave.
- Ramenez les plantes en pot à l'intérieur ou placez-les à l'abri.
- Débranchez les arrivées d'eau et videz les robinets et dispositifs d'arrosage pour éviter qu'ils ne soient endommagés par le gel.
- Démontez les pompes des bassins et, si nécessaire, installez une pompe antigel.

Avec l'arrivée de l'hiver, nous pouvons nous reposer des tâches de jardinage. Mais attention, il sera vite temps de s'y remettre !



Le mot utile

Les chiens... RAPPEL

Il semblerait que des chiens circulent seuls ou accompagnés (en laisse) dans les rues du village et des hameaux... Nous souhaitons rappeler à leurs maîtres qu'ils sont responsables de leurs animaux ainsi que de leurs déjections et que notre village est encore plus beau lorsqu'il est propre.

*Dates des battues * Saison de chasse 2016-2017*

*Lot n° 1 / Côté « Village » et lot n° 3 / Côté « Stampoumont »
Organisées par l'Association de Chasse de l'Il*

Samedi 22 octobre et dimanche 23 octobre

Samedi 05 novembre et dimanche 06 novembre

Samedi 19 novembre et dimanche 20 novembre

Samedi 03 décembre et dimanche 04 décembre

Samedi 17 décembre et dimanche 18 décembre

Samedi 07 janvier et dimanche 08 janvier

Samedi 21 janvier et dimanche 22 janvier

Samedi 28 janvier et dimanche 29 janvier

Lot n° 2 / Côté « Climont

Organisées par Mr Arthur Loux

Samedi 08 octobre

Lundi 14 novembre

Samedi 10 décembre

Lundi 23 janvier

Toutes ces dates sont affichées aux panneaux d'affichage municipaux.

Stationnement

Au niveau de l'abri bus (place de l'église), aux heures d'arrivée et de départ des enfants pour l'école (8h / 11h55 / 13h30 / 15h40), il est demandé à tous de bien vouloir ne plus se stationner au niveau du croisement pour faciliter les manœuvres du bus.

Marché de Noël

N'oubliez pas de noter dans vos agendas les dates du marché de Noël dans notre village : Samedi 03 et Dimanche 04 décembre 2016

Appartement à louer – disponible de suite

Situé au dessus de l'école de Ranrupt ; Bel appartement de 5 pièces (105m²) 3 pièces, grand salon, grenier. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie

Cinéville

Cinq séances sont encore organisées avant la fin de l'année dont deux « ciné-enfants » (microcosmos et les triplettes de Belleville). Nous vous rappelons que ces séances sont ouvertes à tous et gratuites.

Association du Patrimoine de la Climontaine

Après une courte période de "sommeil", l'Association du Patrimoine de la Climontaine revient avec ses nouveaux projets et un nouveau président , M. Daniel Bin (de Stampoumont) et ses fidèles membres, Mmes Isabelle Carme, Francine Michel, Isabelle Mathis et M. Fabrice Carme , qui seraient heureux de vous compter parmi eux. Les nouveaux projets sont :

- Création d'un circuit pédestre reliant les villages et les hameaux bordant le cours d'eau de la Climontaine et de circuits VTT,
- Valorisation des points de vue (table, bancs) des sites protégés ou à protéger,
- Partenariat avec les écoles,
- Création d'abri bibliothèque gratuit

et encore plein d'autres projets !

La première réunion a eu lieu vendredi 07 octobre ; l'Association compte déjà une trentaine d'adhérents.

Vous avez envie de plus d'informations ? N'hésitez pas à contacter

M. Bin au 06.10.01.77.44 ou la mairie au 03.88.97.60.83

Au-delà de la VIE

Celle de notre voisin, notre compagnon, nos amis, notre famille, bref,, tous celles et ceux que nous côtoyons et serons amenés à côtoyer, ne serait-ce qu'un bref instant...

Ce samedi matin de septembre, notre planning était bien chargé, nous en avons des choses à faire, des occupations si importantes !!

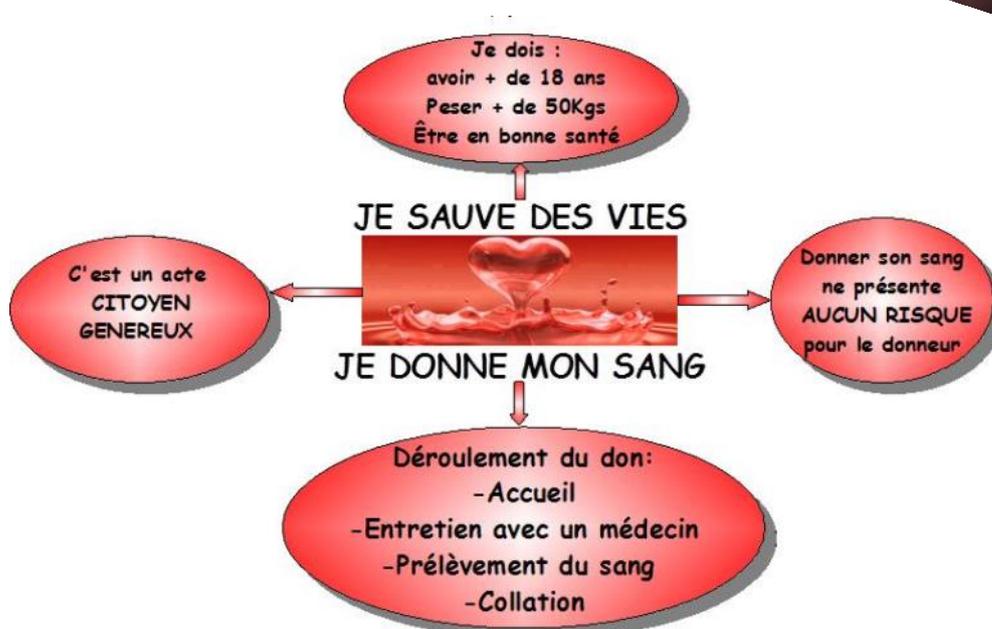
Oui, mais ??

Nous n'étions qu'une petite dizaine de personnes du village pour écouter les conseils de M. Georges LANZI de CARDIA PULSE et Daniel EMMENDOERFFER d'Alsace CARDIO «APPRENDRE LES GESTES QUI SAUVENT ! »

Mais oui, il faudra renouveler cette opération, parce qu'elle le vaut bien LA VIE !



... Pensez aussi au don du sang



Vous souhaitez donner votre sang ? Il existe près de chez vous, dans la Vallée de la Bruche, de nombreux centres de collecte, vous pouvez les retrouver à l'adresse suivante : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte> ou encore vous renseigner en mairie.

Accueil de Jour Itinérant
Vallée de la Bruche
Rattaché à l'EHPAD de
LUTZELHOUSE

Tél : 06 42 59 02 23

acj.valleebruche@abrapa.asso.fr



L'accueil de jour consiste à accueillir, pour une ou plusieurs journées par semaine, des personnes âgées vivant à leur domicile, dans des locaux adaptés à cet accueil.

Pour qui?

- Les personnes âgées de plus de 60 ans (ou moins de 60 ans par dérogation) **ayant des troubles cognitifs** (par exemple, maladie d'Alzheimer, ...) ou les personnes âgées en perte d'autonomie et souhaitant **rompre la solitude** du quotidien

Où?

***PLAINE** : Salle des fêtes (1 jour/semaine)

***SCHIRMECK** : Ecole de musique (2 jours/semaine)

***LUTZELHOUSE** : EHPAD au rez de chaussée, dans des locaux dédiés (2 jours/semaine)

Le coût

Un tarif unique fixé par le Conseil Départemental:

- 44,20 € par jour **repas, goûter et transport compris** (tarif 2016)

- Possibilité d'**aide APA** en fonction des revenus de l'utilisateur (comme pour le ménage, les courses,)

Comment s'inscrire ?

En prenant contact avec l'Infirmière responsable de l'ACJ (Mme LEINDECKER Marie-Claire) au :
06 42 59 02 23

Une période d'essai est proposée au terme de laquelle la prise en charge est confirmée ou non.

Maintien à domicile

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, plusieurs dispositifs viennent d'être mis en place ; si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie.

Une prairie fleurie récompensée
Ranrupt - Stampoumont



Organisé par les Communautés de Communes de la Vallée de la Bruche et de la Vallée de Villé, en partenariat avec la chambre d'agriculture d'Alsace, le concours de prairies fleuries a nommé Alexandre Valentin, agriculteur à Stampoumont, gagnant du concours 2016.

Ce concours a pour objectif de promouvoir la qualité des prairies en zones herbagères, de reconnaître et de mettre en valeur le savoir-faire des agriculteurs



Remise des prix lors de la fête de l'agriculture de montagne, les 01 et 02 octobre 2016 à Plaine.

Prochaine étape pour Alexandre, concourir au Salon de l'agriculture à Paris.

Plusieurs agriculteurs du village étaient présents à cette manifestation, merci pour vos engagements et vos travaux d'entretien et d'embellissement de nos paysages.

Le Ferme Valentin en quelques mots :

Alexandre Valentin s'est installé en 2001 (reprise de l'exploitation de son oncle) avec 15 vaches laitières de race Simmental et 30 hectares de prairies ; livraison de la production laitière à la laiterie du Climont

En 2006, Alexandre ouvre un gîte rural de 12 personnes pour se diversifier.

En 2009, l'exploitation passe en « agriculture biologique »

En 2010, en plus des livraisons à la laiterie du Climont, livraison de lait à l'Hostellerie La Chenaudière, Relais & Châteaux.

Actuellement, Alexandre possède 15 vaches laitières et exploite 60 hectares de prairies.

Extrait DNA - 22 juin 2016

SCHIRMECK Environnement

Petites fleurs mises en valeur

Après le succès de la première édition en 2014, les communautés de communes de la vallée de la Bruche et du val de Villé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace, ont reconduit l'opération du concours des prairies fleuries.

Jeudi 9 et vendredi 10 juin, un jury d'experts emmené par Jacqueline Huckert de Grendelbruch (gagnante du concours 2014) a parcouru les 11 parcelles choisies par les éleveurs. Chaque exploitant présentait sa parcelle en mettant en avant ses atouts. Le jury, composé d'une ingénieure agronome, de deux botanistes de l'Université de Strasbourg, d'un expert en agro-paysage, de Daniel Vincent, président des apiculteurs de la haute vallée de la Bruche et de plusieurs observateurs (dans le domaine de l'environnement) ainsi que Roger Bouhassoun, chef cuisinier à Colroy-la-Roche et les animateurs des com'com des deux vallées.



Après la visite, le jury délibère et note. PHOTO DNA

« Travailler le sol le plus naturellement possible »

Le jury traverse la parcelle en diagonale pour éviter de faire trop de dégâts et note les propriétés agro écologiques et la cohérence de l'usage agricole. Certaines parcelles sont riches en biodiversité comme les parcelles d'Alexandre Valentin à Stampoumont, de Mickaël Rochel à Neuvillier-la-Roche, de Simon Kieffer à Ranrupt, du GAEC du Graal à La Broque et de David Lavigne, à Ranrupt, d'autres sont plus riches en biomasse comme la parcelle de Vincent Peterschmitt à Bourg-Bruche ou encore la parcelle de Walter Huber équilibrée en graminée et au niveau de la valeur alimentaire. Une parcelle est riche en espèces si on trouve au moins quatre plantes qui se trouvent dans la liste nationale des plantes indicatrices. Certaines plantes sont bonnes pour leur valeur aromatique, d'autres pour leur valeur apicole. L'abondance de certaines indique un problème de renouvellement de la végétation et d'autres encore, absentes sur le sol, montrent un taux d'azote élevé. Beaucoup de plantes cumulent les avantages. Sur la parcelle de Mickaël Rochel, il a été dénombré une quarantaine de plantes différentes. Sur celle de Simon Kieffer, une trentaine... C'est la présidente du jury qui donne le résultat des observations en présence des candidats et chaque spécialiste commente ses propres observations et donne si besoin est, explications détaillées et conseils. Jean-Sébastien Laumond, chargé de mission paysage et environnement à la com'com de la vallée de la Bruche commente : « Ce concours est une mise en valeur du savoir-faire de l'exploitant qui s'applique à travailler le sol le plus naturellement possible sans apport de produit phytosanitaire. Il faut comprendre que les espaces ouverts, riches en biodiversité sont utiles à la faune (oiseaux, insectes, mammifères) Chaque sol a sa spécificité et détient un potentiel à explorer. Ce concours est également un formidable vecteur de communication. » Tous différents, ces exploitants sont très soucieux de la qualité de leurs herbages et de leur production que ce soit le lait, le fromage ou la viande. ■

O.L.

► Gagnants du concours : Alexandre Valentin, famille Maier de Bassemberg et Mickaël Rochel.

LA TRAVERSEE DES VOSGES EN COURANT

24-25 juin 2016

Pari peu banal que s'est lancé Stéphane Brogniart, Vosgien de son état et ultra traileur (pratique de la course à pied sur des formats supérieurs à 80km) mondialement connu.

Son défi ? Relier Abreschviller à Belfort par le massif Vosgien soit 210km et 7700m de dénivelé positif. Pour établir ce record, il ne sera pas seul. Tout au long de la course, Stéphane sera suivi par une équipe logistique et technique d'Athlete 2.0 et Alabama Productions. Car ce record servira aussi de base à un documentaire sur le **massif vosgien** pour mettre en valeur son patrimoine et ses acteurs.

Stéphane Brogniart a également souhaité faire de cette traversée des **Vosges** un événement fédérateur. Il a donc invité tous ceux qui le souhaitent à le rejoindre sur le parcours, soit en courant à ses côtés soit sur un point de ravitaillement ou d'animation.

C'est dans cet esprit que Fabrice CARME a rejoint l'équipe de suiveurs entre Schirmeck et le Col d'Urbeis pour 28km et 1100d+.

« Avec lui, toujours 5-7 suiveurs, traileurs aguerris ou un peu moins mais chacun passe un super moment.

Pas très loquace, le champion est concentré sur son objectif. On avance plutôt rapidement (près de 10 km/h) malgré le dénivelé alors qu'il avait annoncé un rythme entre 7 et 9 km/h. Il fait très chaud et nous profitons de tous les points d'eau naturels pour nous hydrater et récupérer un peu de fraîcheur.

Nous arrivons donc en avance sur chaque ravito et avons bien conscience que nous ratons un certain nombre de suiveurs qui vont arriver trop tard. Dommage mais les haltes sont rapides et pragmatiques. L'ambiance est sympa mais plutôt studieuse au vu de l'objectif et de la distance restant à parcourir.

Le ravitaillement organisé au col de Steige était bien sympa. Merci à Gérard, Isabelle, Alexandre et les confitures du Climont pour cette organisation et le supporting même si nous n'y sommes resté que 30' ...

Beaux moments de partage dans la réalisation de ce record!



Les confitures du Climont avec l'équipe d'Alabama production



Stéphane Brogniart (à gauche) avec ses suiveurs dont Fabrice CARME (à droite)

Au final et après bien des péripéties (il devra s'arrêter pendant deux bonnes heures en raison de sévères orages du côté de Thann), Stéphane établira son record en 31h07 pour 217km.

Une traversée qui ne s'est pas faite du jour au lendemain. Plusieurs années d'entraînements physiques mais surtout mentales, des compétitions et de la méditation ont permis à Stéphane Brogniart de relever le défi.

Bravo pour cet exploit qui aura permis de mettre en valeur notre beau massif et de susciter la curiosité d'autres athlètes nationaux.

Pour plus d'infos : <https://www.leadstime.com/traversee-vosges-stephane-brogniart/>

RANRUPT Artisanat

Deuxième génération pour les confitures du Climont

Depuis 1985, les Confitures du Climont charment petits et grands grâce à leurs saveurs uniques, qui résultent du savoir-faire de Fabrice Krencker, créateur de l'entreprise.



Les deux générations réunies.

« **D**e toute façon, ce n'est pas grave, un jour je ferai des confitures ! » Voilà ce que l'instituteur reconverti n'a cessé de se répéter tout au long de sa carrière, avant de faire naître son entreprise.

En 2016, l'entreprise représente 30 000 visiteurs par an, un local de 300 m², 40 tonnes de confitures vendues chaque année et un label de l'entreprise du patrimoine vivant remis par Emmanuel Macron.

C'est aujourd'hui à leur fille Perrine Krencker-Hilberer et à son mari, Frédéric Hilberer, que Fabrice et Agnès Krencker passent la main. Une main qui doit ici se comprendre au sens figuré comme au sens propre, puisque la transmission s'est faite avec un objet symbolique : l'échange de la main en

bois placée au-dessus des chaudrons, donnant l'impression qu'elle les remue.

Un passage à la deuxième génération qui n'est pas pour déplaire à Fabrice, qui le dit lui-même : « Ce n'est pas une transmission, mais plus un glissement. » Les Confitures du Climont font dorénavant partie des 6 % d'entreprises reprises par un membre de la famille. Une fierté pour les nouveaux gérants qui ont des projets pleins la tête, qui viendront s'ajouter aux recettes gourmandes et aux idées déjà mises en place.

Mais les Confitures du Climont, c'est quoi ? Pas moins de trente saveurs permanentes et une nouvelle pour la saison estivale : melon citron, qui est à l'honneur pour cet été. C'est également cinq saveurs estivales comme la con-

fiture de Noël ou de Carnaval. Mais l'entreprise, c'est aussi les fameuses confitures « bikini » : deux saveurs dans un seul pot. Agnès Krencker explique ce nom insolite : « À l'époque, la mode était de dépasser le bas et le haut du maillot de bain, d'où la nuance de couleur, comme dans le pot. »

Les projets à venir

Par ailleurs, Perrine et Frédéric nourrissent de nombreux projets. Faire avant tout perdurer ce qui fait vivre et qui anime la confiterie : la simplicité, l'authenticité et la qualité du goût. Ensuite, l'ouverture de la boutique le dimanche en haute saison, la création de

nouvelles saveurs et le maintien de l'équipe de salariés, avec Fabrice Krencker en plus, qui restera encore deux ans dans l'entreprise. Enfin, pour une vision plus large, le couple souhaite agrandir le bâtiment et s'ouvrir à l'exportation. La vente par internet est d'ailleurs possible depuis peu. Les Confitures du Climont changent donc de génération, sans perdre leurs saveurs ni un seul gramme de bonne humeur. Agnès Krencker le dit d'ailleurs avec enthousiasme : « Quand c'est la famille qui reprend, c'est encore plus chouette. » La confiture, une histoire de famille qui s'étend (pour le moment) jusqu'à la troisième génération puisque, comme sa mère le faisait, la fille du jeune couple colle déjà les étiquettes sur les pots de confiture. Affaire à suivre... ■



Un accueil gourmand. PHOTOS DNA

Et si on parlait un peu en patois ...comme nos anciens



Lo dweté dé grand mère

Lo dweté dé grand mère serveye pou wouadè lé rob dé dso
an le serveye asi pou penre li pots chans de dsu lo founé.

I feu aihî pou séchi li larmes di effants
Et asi pou natiy li froyons marmosés.

Dan lo pouillis lo dweté serveye pou poutè li ûs et li poussis à réanimè
Asi li ûs fèlès que coeuront dan lé péle.

Qand li visites érivinent, lo dweté serveye pou couéchi li effants timides
Et quand lo tan ére frahh lé grand mère se couéchi li brès.

Lo dweté serveye asi pou soffié su lo feu d'bô
C'ôre lu qui poutè li cmatiares et lo bô chasse é lé couhine.

O méi y serveye de chenntre pou li légumes
Eprès li pesés y n'y awoueye li choux
O wouéyi y serveye bi pou li cmas qu'inent cheus su lé tiare.

Quand elle veyeu érivé dô monne, elle perneye lo bout dé so dweté
pou fére lo poussa.

Quand lé djune ôre prête lé grand mère se matteye dévânt l'heuhhe et féyine
signe évo so dweté, li hammes qu'inent ô champs saouinent qu'î payinent v'ni
mingi.

Elle lo perneut asi pou r'tiri lo touté bî chan dô four dô founé
Pou lo matté su lo bord dé f'nête pou lo réfrâdi
Mettnant sé p'tiote beyesse lo matte tolâ pou lo déjalé.

I n'é farant di onnayas pou trouvé éque dinla
Pou répiéci ce bié vie dweté !

Anjud'heu j'aimeran et co bie me couéchi d'sou lo dweté
Dan î manne que li gens ne pensan pu qu'é ziô.

Je panse bie que lo mouheu dé tâle do dweté réwouaye branman
De bouans et vies sov'nirs.

Grand mère de tote lo manne que vô en feusses remerciyes.



LE TABLIER DE LA GRAND'MÈRE

**Le principal usage du tablier de Grand'mère était de protéger la robe en dessous
Mais il servait aussi de gant pour retirer une poêle brûlante du fourneau**

**Il était merveilleux pour essuyer les larmes des enfants
Et à certaines occasions pour nettoyer les frimousses salies.**

**Depuis le poulailler, le tablier servait à transporter les œufs, les poussins à réanimer
Ainsi que les œufs fêlés qui finissaient dans la poêle**

**Quand des visiteurs arrivaient, le tablier servait d'abris aux enfants timides
Quand le temps était frais Grand'mère s'en emmitouffait les bras**

**Ce bon vieux tablier faisait office de soufflet, agité au-dessus du feu de bois
C'est lui qui transbahutait les pommes de terre et le bois sec jusqu'à la cuisine**

**Au potager il servait de panier pour de nombreux légumes :
Après les petits pois récoltés venait le tour des choux.
En fin de saison il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre.**

**Quand des visiteurs arrivaient de façon impromptue, c'était surprenant de voir
Avec quelle rapidité ce vieux tablier pouvait faire la poussière.**

**A l'heure de servir le repas, Grand'mère allait sur le perron agiter son tablier
Et les hommes au champ savaient aussitôt qu'ils devaient passer à table.**

**Grand'mère l'utilisait aussi pour poser la tarte aux pommes à peine sortie du four
Sur le rebord de la fenêtre pour qu'elle refroidisse
Alors que de nos jours sa petite fille la pose là pour décongeler**

**Il faudra de bien longues années avant que quelqu'un invente un objet
Qui puisse remplacer ce bon vieux tablier qui servait à tant de choses...**

**Aujourd'hui encore j'aimerais pouvoir me réfugier sous ce tablier
Véritable oasis de paix dans un monde de plus en plus individualiste.**

**Je suis sûre que ce morceau de tissu réveille en vous aussi
De merveilleux et inoubliables souvenirs.
Grand'mères du monde entier soyez en remerciées.**

